

Subventions février 2012

La Neuveville, le 6 mars 2012

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a voté une hausse de la subvention annuelle au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), qui passera de 25'000 à 30'000 francs. Il soutient également divers projets culturels, en particulier Les Estivales musicales de Court avec un montant de 35'000 francs prélevé sur son budget auquel s'ajoutent 5'000 francs versés par l'office de la culture sur la recommandation du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne. Une subvention est en outre accordée au festival CormoRock à hauteur de 4'000 francs.

L'association des Amis de l'école de musique du Jura bernois bénéficiera d'une aide de 20'000 francs pour la réalisation d'une brochure de présentation des instruments de musique et une création à l'occasion de son vernissage. Un projet de site internet offrant une chronologie de l'histoire jurassienne sera soutenu à hauteur de 8'000 francs paritairement avec le canton du Jura.

La société des Amis de la nature de Moutier touchera 9'800 francs pour le remplacement de la chaudière de son chalet. Dans le Fonds du sport, le Club athlétique de Courtelary et l'Unihockey-Club Moutier reçoivent des contributions pour l'achat de matériel.

Le CJB a accordé dans sa séance du 29 février 2012 des subventions pour un montant total de 145'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73